



URBANISME ET ENVIRONNEMENT
MUNICIPALITÉ DE MORIN-HEIGHTS
567, CHEMIN DU VILLAGE
MORIN-HEIGHTS (QUÉBEC) J0R 1H0
TÉLÉPHONE : 450 226-3232, POSTE 115
COURRIEL : service.urbanisme@morinheights.com

FORMULAIRE DE DEMANDE

F-Urb-24

PIIA - NOYAU VILLAGEOIS

EMPLACEMENT DES TRAVAUX	
Adresse	N° de lot
Usage actuel : ☐ Résidentiel ☐ Commercial ☐ Industriel ☐ Mixte ☐ Autres : _____	
Terrain riverain à un lac, cours d'eau ou milieu humide : ☐ OUI ☐ NON	
IDENTIFICATION DU DEMANDEUR ET ADRESSE DE CORRESPONDANCE	
Nom et prénom du demandeur	
Adresse postale	Code postal
Ville	
N° Cellulaire	N° Téléphone autre
Courriel	
Le demandeur est le propriétaire* : ☐ OUI ☐ NON *Si non : remplir la section PROCURATION à la fin de ce formulaire	
DESCRIPTION DE L'INTERVENTION	
Intervention assujettie	☐ Construction ou reconstruction d'un bâtiment principal
	☐ Agrandissement d'un bâtiment principal dont les travaux s'effectuent sur une façade située dans une cour adjacente à une rue
	☐ Rénovation extérieure d'un bâtiment principal dont les travaux s'effectuent sur une façade située dans une cour adjacente à une rue et qui affectent les composantes suivantes (<i>cochez et détaillez les éléments affectés par les travaux</i>) : ☐ Toiture (modification de la forme, des matériaux et de la couleur) : _____ ☐ Mur extérieur (modification de la forme, des matériaux et de la couleur) : _____ ☐ Ouvertures (modification de la forme, des dimensions, de l'apparence et de la couleur) : _____ ☐ Ornementation (modification de la forme, de l'apparence, des matériaux et de la couleur de toute corniche, imposte, linteau, persienne, volet, colonne ouvragée, boiserie ornementale, cadrage, parapet, etc.) : _____ ☐ Construction accessoire attenante (modification de la forme, des dimensions, de l'apparence, des matériaux et de la couleur de toute galerie, balcon, perron, avant-toit, marquise, auvent, escalier, rampe et appareil d'élévation et véranda) : _____

EXÉCUTANT DES TRAVAUX	
☐ Entrepreneur (Si coché, remplir la section ci-dessous)	☐ Auto-construction
Nom de l'entreprise	N° Téléphone de l'entreprise
Adresse de l'entreprise	
N° de licence RBQ	
DOCUMENTS REQUIS La demande ainsi que les documents requis doivent être transmis en une (1) copie papier à l'échelle et une copie en format numérique (PDF) C : construction ou reconstruction / A : agrandissement / R : rénovation	
☐ (C, A, R) Des photographies récentes, prises dans les 3 derniers mois précédents le dépôt de la demande, des bâtiments et constructions existantes sur le site et ceux situés sur les terrains environnants afin d'obtenir une image globale du secteur dans lequel l'intervention s'insère. <u>En l'absence de bâtiments ou de constructions, les photographies doivent illustrer l'environnement naturel du site ;</u> ☐ (C, A, R) Une illustration à l'échelle de l'intervention projetée à l'aide d'une ou plusieurs perspectives visuelles (minimalement à partir de la rue) ; ☐ (C et A) Plans de la construction projetée incluant, de manière non limitative, les dimensions (hauteur, largeur et profondeur), la superficie, la superficie de plancher, les matériaux et les saillies. Les plans doivent être signés et scellés par un professionnel membre en règle d'un ordre reconnu. ☐ (C et A) Les détails de l'architecture et les élévations de la construction en couleur (toutes les façades) ; ☐ (C, A, R) Les détails des matériaux de revêtement extérieur et les couleurs, incluant les échantillons ; ☐ (C et A) Un plan projet d'implantation réalisé et signé par un arpenteur-géomètre illustrant les limites du terrain, les constructions existantes et projetées ainsi que l'espace de stationnement. Le plan doit indiquer les normes d'implantation applicables (marge de recul, distance, superficie), les servitudes et tout autre élément ayant un impact sur l'évaluation de la conformité (ex. : localisation des arbres, pourcentage d'espaces naturels, etc.) ; ☐ (C et A) Un plan illustrant les espaces naturels à préserver et leur superficie, les arbres à abattre et les superficies à déboiser ; ☐ (C, A, R) Un texte argumentaire visant à démontrer l'atteinte des objectifs et des critères énoncés et applicables à l'intervention ;	
OBJECTIFS POURSUIVIS	
☐ Favoriser une intervention qui contribue à l'ambiance villageoise du noyau de Morin-Heights ; ☐ Développer une proposition architecturale de qualité adaptée au noyau villageois ;	
CRITÈRES D'ÉVALUATION	
Pour l'évaluation de l'atteinte des objectifs poursuivis, les critères d'évaluation suivants s'appliquent <u>selon l'intervention assujettie</u> : 1. (C) L'implantation est planifiée de manière à assurer la continuité de la trame bâtie existante et à respecter un alignement cohérent avec les bâtiments situés à proximité ; 2. (C)Le volume proposé est proportionnel aux volumes des propriétés adjacentes dont la vocation est similaire et les niveaux de plancher s'alignent avec ceux des bâtiments adjacents ; 3. (C, A, R) L'ensemble architectural forme un tout cohérent et harmonieux ; 4. (C et A) Pour un bâtiment commercial ou public, la fenestration en façade avant est généreuse contribuant à l'animation du noyau villageois ; 5. (C) Un traitement uniforme des matériaux de revêtement sur l'ensemble des façades est favorisé, tout en limitant le nombre de matériaux ; 6. (C) Les détails architecturaux et les couleurs proposées contribuent à un ensemble cohérent et harmonieux ; 7. (C et A) Les équipements d'éclairage du bâtiment sont discrets et contribuent à une ambiance chaleureuse du noyau villageois ; 8. (C et A) Les équipements mécaniques et de climatisation sont localisés en cour arrière. Dans le cas contraire, ils sont dissimulés par un écran ou des végétaux ; 9. (C et A) Pour un bâtiment commercial ou public, la composition architecturale intègre adéquatement le ou les espaces dédiés aux enseignes.	

10. (A) L'agrandissement, selon le contexte, s'inscrit dans un prolongement évident du corps principal tant au niveau de la forme, des matériaux et des couleurs ou est traité comme une annexe du corps principal. Dans ce dernier cas, l'annexe est située en retrait du corps principal et peut présenter une forme, des matériaux et des couleurs différentes. Le traitement architectural de l'annexe ne doit pas avoir pour effet de lui donner une importance plus grande que celle du corps principal;

11. (A) L'ensemble architectural résultant de l'intervention forme un tout cohérent et harmonieux;

12. (R) Les ajouts n'ont pas pour effet de déséquilibrer la composition architecturale ;

13. (R) Les couleurs et les matériaux sélectionnés contribuent au maintien, voire au rehaussement, de la qualité architecturale du bâtiment ;

14. (R) Les modifications ponctuelles ou partielles sont à éviter. Minimalement, elles sont proposées sur l'ensemble d'une façade (ex. : remplacement de fenêtre, modification du parement extérieur, etc.).

COÛT DE LA DEMANDE	
PIIA Noyau villageois	300 \$

IMPORTANT

L'inspecteur au dossier se réserve le droit d'exiger tout autre document, devis, rapport ou plan lui permettant de s'assurer de la conformité de la demande.

SIGNATURE DU DEMANDEUR

Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis pour l'analyse de la présente demande. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable et présentement en vigueur.

Enfin, le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue en aucun temps l'acceptation de la demande de PIIA.

Signature du demandeur

Date (JJ/MM/AAAA)

PROCURATION DU PROPRIÉTAIRE

OBLIGATOIRE lorsque le requérant est différent du propriétaire ou que le propriétaire est une personne morale (ex. une entreprise)

Numéro de téléphone du propriétaire : _____

Je _____. Propriétaire, autorise _____ à
(Nom du propriétaire en lettres moulées) (Nom du demandeur en lettres moulées)

déposer et signer en mon nom la présente demande de certificat d'autorisation pour ma propriété située au
(Adresse ou no du lot du projet)

Signé le : _____ Signature : _____
(Date) (Signature du propriétaire)